

Profondément de gauche!

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO :

CETTE FRANCE N'EST
PAS LA NÔTRE

PAGE 3

CHRONIQUE ANTI-
LINKY

PAGE 4

DOSSIER :

HOMOPHOBIE 2

PAGES 9, 10, 11 & 12

UNE HISTOIRE
RURALE DU TARN

PAGES 13 & 20

Il paraît que ...



Dessin original de N'Marc

... la France change ?



Depuis sa création (15 janvier 2015), le blog de **CONFLUENCES 81** a accueilli plus de 90 000 visiteurs des 5 continents qui ont feuilleté plus de 625 000 pages ! Et vous, lui avez-vous rendu visite ? Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Clic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

Lors de la lecture du numéro de juillet 2017 de Confluences 81, je lis une question posée par Aline : «qui connaît l'association 269 Life» ?

Il se trouve que parmi les membres du comité de rédaction, il y a au moins 2 personnes engagées dans la cause animale... (euh, je parle de Rosalie et de moi là)... Donc forcément, nous connaissons «269 life»... D'autant que nous organisons avec les membres de cette structure une «Nuit debout devant l'abattoir» Bigard de Castres en septembre...

Une membre occasionnelle de la page «conscience sentiente», Emma T est membre actif de 269 life !

A ma connaissance le collectif «269 Life» est né de militant-e-s végan-e-s en Israël. Leur 1^{ère} action symbolique a été le marquage au fer rouge du nombre «269» sur la peau de 3 militants lors d'un événement public pour dénoncer l'élevage et l'abattage des animaux.

Après avoir fait le tour d'Internet et des réseaux (a)sociaux, le concept est arrivé en France fin 2012... Et des militant-e-s de la cause animale ont monté 2 antennes françaises de 269 Life... «269 life France» et «269 life Libération Animale»...

Leurs buts : sensibiliser au sort des animaux... Parvenir à une société végane.

Patrice K

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr

- par courrier postal à : C. Rossignol - 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi le numéro qui correspond à la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...



Abonnement à **Confluences 81** : 6 numéros pour 15 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous

✂

Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : cette France n'est pas...

Pages 4 et 5

Dans le Tarn : Stop Linky Tarn sud, Graulhet, Briatexte,...

Page 6

Etranges étrangers : solidarités

Page 7

Rage au ventre : désarmement...

Page 8

Liber Terre : texte collectif ...

Pages 9 - 12 : **Le dossier**

L'HOMOPHOBIE 2

Page 13

Agriculture : une histoire rurale du Tarn (fin de l'article page 20)

Page 14

Conscience sentiente :

l'homosexualité chez les animaux

Page 15

Politique : cohabitation

Pages 16 et 17

Education/Histoire/Culture :

Simone Veil, lectures ...

Page 18 et 19

Tribunes Libres : starisation,

dialogue des lecteurs...

Page 20

Féminismes : Elena Cornaro

Piscopopia

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : Confluences 81 - 9 Chemin du Ritou
81100 Castres

Impression : Multicopy Services
17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : A & A, Denis Bourgeois, Coll. Liber Terre, Aline Chabretier, Michel Costadau, Bob Dylan, Jean Fauché, J-B Horsot, Patrice Kappel, Rosalie Laparra, Ana Berte Liechir, Françoise Martinez, Karl Petappier, Aline Raby, Rosa, Claude Rossignol, Candida Rouet, J-Pierre Shiep, Jacques Trinques, Eric Vergniol, Alain Verse.

Dessins originaux :

Gérard Bastide, Alain Guillemot, N'MARC, Nwan et SMILY

Photos : Confluences 81, La République des Pyrénées, Stop Linky.

Mise en page : Françoise Martinez

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : septembre 2017. Tirage 160 ex.
CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81

SOUFFLÉE DANS LE VENT
(1962)

Combien de routes un homme doit-il parcourir
Avant que vous ne l'appeliez un homme?
Oui, et combien de mers la blanche colombe doit-elle traverser
Avant de s'endormir sur le sable?
Oui, et combien de fois doivent tonner les canons
Avant d'être interdits pour toujours?
La réponse, mon ami, est soufflée dans le vent,
La réponse est soufflée dans le vent.
Combien d'années une montagne peut-elle exister
Avant d'être engloutie par la mer?
Oui, et combien d'années doivent exister certains peuples
Avant qu'il leur soit permis d'être libres?
Oui, et combien de fois un homme peut-il tourner la tête
En prétendant qu'il ne voit rien?
La réponse, mon ami, est soufflée dans le vent,
La réponse est soufflée dans le vent.
Combien de fois un homme doit-il regarder en l'air
Avant de voir le ciel?
Oui, et combien d'oreilles doit avoir un seul homme
Avant de pouvoir entendre pleurer les gens?
Oui, et combien faut-il de morts pour qu'il comprenne
Que beaucoup trop de gens sont morts?
La réponse, mon ami, est soufflée dans le vent,
La réponse est soufflée dans le vent.

Bob Dylan

CETTE FRANCE N'EST PAS LA NÔTRE *



L'actualité de la fin du mois de juillet pourrait sembler incompréhensible pour un œil politique assoupi par les chaleurs estivales.

Pourtant il est clair que se dessinent de plus en plus nettement deux conceptions de la vie dans notre pays, une « fracture » comme disait en son temps Jacques Chirac. Sauf que la fracture sociale dont il parlait non seulement n'a pas été résorbée mais se double à présent d'une fracture idéologique qui s'approfondit de jour en jour.

Revenons à notre actualité de fin juillet ! Le tapage médiatique, règle comportementale importante du pharaon TOUTENMACRON, peut en partie expliquer la réception de Bono (U 2) et Rihanna, venus quémander un chèque pour leurs fondations d'aide à l'éducation. En même temps, bien moins médiatisée, l'annulation de 136 millions d'euros d'aide au développement. En même temps, le coup de ciseau de 5 euros dans les aides au logement, touchant principalement les plus pauvres et les étudiants.

CÉDRIC HERROU, JUGÉ POUR
AVOIR AIDÉ DES MIGRANTS

La France « patrie des droits de l'Homme » ?

Demandez à Cédric Herrou, agriculteur dans la vallée de la Roya, placé en garde à vue (25 juillet) et mis en examen pour son soutien (actif) aux migrants et à la circulation dite « irrégulière » d'étrangers en France !

Dans la banlieue de Tarbes (65), les habitants d'un quartier de Séméac dressent un mur – avec le soutien de

certains élus - de 1,80m de haut sur 18 m de long, pour bloquer l'accès à l'ancien hôtel Formule 1 qui devait accueillir plusieurs dizaines de migrants. D'après certaines interviews « pour s'opposer au changement de visage de leur quartier ». Prétextant avoir obtenu satisfaction (sur quoi ?), le collectif qui a érigé ce mur le détruit rapidement (à cause d'une levée de boucliers nationale ?).

Alternatives et Autogestion n'a pas manqué de rappeler dans un communiqué du 25 juillet qu'il « se trouve encore assez de gens pour employer leur énergie à lutter de toutes leurs forces contre la fraternité, l'entraide, le soutien que tous les hommes se doivent. Il en existe encore assez pour croire que leur bout de territoire leur appartient de toute éternité et que c'est eux qui doivent choisir qui peut rester ou qui doit partir ou ne pas venir ».

L'épisode de Séméac en dit long sur le refus de la différence et sur l'intolérance qui montent dans le comportement de nombre de nos concitoyens. C'est en partie pour ces raisons que nous publions dès ce numéro la suite du dossier « homophobie » commencé dans le numéro précédent.

« Tout ce qui est différent doit être éradiqué » (sous entendu parce que cela fait peur ?) : c'est la base de la fracture idéologique dont nous parlions plus haut. Fracture profonde, attisée par les propos et déclarations ultra nationalistes et racistes de l'extrême droite française.

L'audience accordée par certains médias « reconnus » à des propos racistes banalisés, creuse encore cette fracture. **Confluences 81**, avec ses faibles moyens, s'emploiera au contraire à les combattre avec la plus grande énergie.

Le Comité de rédaction
30 juillet 2017

*C'est le titre d'un communiqué publié le 26 juillet par Alternatives et Autogestion (à consulter page 15)

CHRONIQUE STOP LINKY TARN SUD

24 mai

Castres : une délégation de 4 membres du Collectif est reçue par Pascal Bugis, Maire de Castres, pendant une heure sur la question « que peut (veut) faire une municipalité pour empêcher l'installation des compteurs ? »

24 mai

Castres : réunion publique à la suite de la rencontre avec le maire pour en rendre compte. 35 personnes sans aucune publicité... Un espoir : « pourquoi pas un arrêté de réglementation ? » Proposition d'une rencontre à la rentrée avec le Bureau de la Com d'Agglo Castres/Mazamet.

13 et 28 juin

Castres : permanences du Collectif pour aider les personnes qui souhaitent envoyer des courriers (R/AR) à Enedis et au(x) maire(s).

30 juin

Roquecourbe : réunion publique de lancement du groupe local Stop Linky. 15 personnes présentes pour écouter les informations précises données par le Collectif Tarn sud. Cette réunion (comme la plupart de celles organisées par le collectif) démontre la sous-information importante de la population.

11 juillet

Castres : permanence du collectif. Premiers retours des lettres R/AR : la mairie de Castres envoie une lettre type datant de plus d'un an ! Comme si entre temps, le Collectif n'avait pas rencontré le maire !

Fin juin à la mi-juillet

Roquecourbe, Aussillon, Réalmont, Lautrec : distribution de tracts sur les marchés, information sur les réunions publiques...

12 juillet

Montredon-Labessonnié : réunion publique d'information et de « lancement officiel » du groupe local Stop Linky : une

quarantaine de personnes très intéressées par les explications de nos deux intervenants Tarnais et de Claude Huet. Pétitions signées, inscriptions sur la liste « contact », demande de lettres types à envoyer à Enedis et au maire...



26 juillet

Le maire de Castres signe un arrêté réglementant l'installation des compteurs sur le territoire de sa commune. Notamment, cet arrêté stipule que **LE COMPTEUR NE PEUT PAS ÊTRE POSE EN L'ABSENCE DES HABITANTS DU LOGEMENT** et, également, **DONNE LE DROIT A CHACUN DE REFUSER LE LINKY**. C'est un début ! Notre action doit se poursuivre et se renforcer. D'autant que les premiers Linky vont être posés dans la sous-préfecture dès septembre ! Vous pouvez afficher cet arrêté sur votre compteur, s'il est à l'extérieur. Dans tous les cas, quand vous serez contactés par Enedis ou les sous-traitants poseurs de ce compteur, pensez à affirmer fermement votre refus d'installation ! Plus d'informations en contactant : **contact-stopplinkytarnsud@lists.riseup.net**.

11 septembre

Rencontre avec le Bureau de la Com d'Agglo Castres/Mazamet. Le Collectif aura la parole pendant 30 minutes.

LES DIX INFRACTIONS D'ENEDIS

— CODE DE LA CONSOMMATION

- 1 – Pratiques commerciales agressives interdites par le Code de la consommation, en violation des articles L. 121-6, L. 121-7, L. 132-10 et L. 132-11.
- 2 – Violation des articles L. 111-1 et L. 111-2, L. 224-1 à L. 224-7, ainsi que R. 212-1 alinéa 3 et R. 212-2 alinéa 6 du Code de la consommation (interdiction de modifier un contrat unilatéralement).

— DROIT COMMUNAUTAIRE :

- 3 – Installation forcée, hors la loi, en l'absence de la notion d'obligation d'installation, aussi bien dans la réglementation européenne que française

— CODE CIVIL ET CODE DES ASSURANCES

- 4 – Installation contrainte, hors la loi, en l'absence de l'accord préalable du client et/ou de la signature d'un avenant, obligatoires en pareil cas.
- 5 – Violation de l'article 2 du Code civil.

- 6 – Pour l'absence de l'assurance responsabilité civile professionnelle et de l'assurance biennale et décennale obligatoires : violation des articles 1792-3, 1792-4 et 1792-4-1 du Code Civil.

— CODE PÉNAL

- 7 – Pour les compteurs situés à l'extérieur d'une propriété, mais à l'intérieur de son bornage, et remplacés sans l'accord du client : violation des articles 226-4 et 432-8 du Code pénal.

— INFRACTION À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES - CNIL ET AU CODE DE L'ÉNERGIE

- 8 – Pour le transfert des données personnelles des clients entre le compteur et le concentrateur par courant porteur en ligne (CPL) : absence d'une licence d'opérateur Télécom obligatoire, permettant la transmission de données (data) par voie hertzienne ou par ondes radio sur le territoire national, en violation du décret n° 93-534 du 27 mars 1993.

- 9 – Concernant la captation et l'utilisation sans autorisation de la courbe de charge et des données personnelles : violation des engagements signés par EDF avec la CNIL en juin 2014, ainsi que de la recommandation de la CNIL du 2 décembre 2010 et de sa délibération du 15 novembre 2012 ; violation de l'article L. 341-4 du Code de l'énergie, ainsi que de l'article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

— VIOLATION DU DÉCRET RELATIF À LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EXIGÉE

- 10 – Pour les emplois non qualifiés des poseurs de LINKY : violation du décret n° 1998-246 «relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat». Une liste éloquent et impressionnante [...]

388 COMMUNES, RECENSÉES À CE JOUR, REJETTENT LES COMPTEURS COMMUNICANTS

À PROPOS DE BIOCYBÈLE

Cette grande rencontre annuelle rassemble toujours plus de monde. Quelle motivation nous y attire ? Qu'allons-nous y chercher ?

Les visiteurs ne mesurent pas toujours les motivations, le travail, les efforts de ceux qui s'investissent bénévolement pour cette fête et qui travaillent tout au long de l'année pour produire des biens de consommation respectueux de la nature et des êtres humains.

Les associations invitées : sortir du nucléaire, accueil des migrants, stop Linky, LPO, alternatives à la construction, au chauffage, au mobilier... Des stands qui sollicitent notre curiosité, qui nous interrogent sur la nature et le pillage dont nous n'avons pas toujours conscience, qui encouragent notre créativité et la générosité naturelle. Ça fait du bien. Les grandes tables où chacun peut se restaurer sont des lieux de rencontres et d'échanges.

Les conférences posent les problèmes de société. Jocelyne Porcher invitée par « faut pas pucer » et « écran total » s'est exprimée sur l'industrialisation rampante de l'élevage par l'informatisation à marche forcée des petites unités, en parallèle à ce qui se passe déjà dans la gestion des grandes entreprises, celle des hôpitaux et des malades, des établissements scolaires et des élèves... C'est ce qu'ont voulu dénoncer les éleveurs qui l'avaient invitée. Ces petits éleveurs en résistance contre les réglementations imposées subissent des pressions et des amendes très dommageables. Ils demandent l'abattage à la ferme, légal en Allemagne, qui est une alternative aux usines à tuer.

L'abattage dénoncé par les films récents est un véritable scandale, mais « les camps de concentration » d'animaux dans les élevages industriels ne le sont pas moins.

Quant à la question des Végan, le mouvement végétarien est déjà ancien et ceux qui le pratiquent ont des solutions personnelles. Cette pratique va s'étendre. La question a mobilisé l'assistance.

Jocelyne Porcher met en garde contre les solutions proposées par l'industrie agro-alimentaire : protéines de soja, de riz, viande sans animaux à partir de cellules cultivées. Une remise en question de l'agriculture traditionnelle qui allie culture et élevage, la gestion des espaces ruraux...

Elise Ségur

Confluences 81 :
9 Chemin du Ritou
81100 Castres

BRIATEXTE : UN PAS DANS LE BON SENS...

Cette commune de plus de 2 000 habitants a engagé une démarche « zéro pesticides », ni désherbant. Cela entraîne, évidemment, de



reprendre d'anciennes méthodes de travail qui sont abandonnées depuis bien longtemps. Le résultat change le paysage. Nous sommes encore loin de pratiques permettant un bon impact sur la faune et la flore. Les habitants

doivent comprendre que le « zéro vie » consécutif aux pelouses impeccablement tondues sans « mauvaises herbes » et toujours vertes, est révolu. L'amélioration de la ville de Briatexte doit encore évoluer et adhérer à des projets qui protègent notre vie, notre nature et notre futur. L'efficacité d'un désherbant chimique est payée très cher aussi bien en termes de santé que d'écologie. Nous, habitants de ce village, sommes très satisfaits de cette démarche et avons l'espoir de voir fleurir d'autres initiatives aussi bien dans l'écologie que dans le vivre ensemble.

Même la rose dans *Le Petit Prince* dit : « Il faut bien que je supporte deux ou trois chenilles si je veux connaître les papillons. Il paraît que c'est tellement beau. »

Françoise et Jean-Benoît

PROPOSITIONS POUR UN DOSSIER...

... SUR UN SERVICE CIVIQUE

Qu'en pensez-vous ?

Questions : Service civil ou « civique » ? volontaire ou obligatoire ?

BUTS :

-lutter contre la déliaison sociale, la concurrence généralisée, l'individualisme, l'égoïsme...

-aspects positifs (« vivre ensemble ») :

*cohésion sociale, brassage, intégration de tous

*respect de l'autre, respect de la Terre

*participer au bien commun, à l'intérêt général

*citoyenneté.

MISSIONS :

Sécurité civile

Rôle dans la santé, l'aide aux handicapés, etc...

Protection enfance, aide scolaire, etc...

Personnes âgées

Pays en voie de développement

Aménagement du territoire : forêts, etc... animaux en voie de disparition

Animation culturelle, etc...

PROBLEMES :

Coût

Concurrence avec le travail

Cadre juridique

QUESTIONS PRATIQUES :

Âge, durée, les deux sexes, lien avec la scolarité ?

QUESTION CRUCIALE :

Que demandent les jeunes ?

Question encore : les jeunes de niveau CAP ou moins sont sous-représentés dans le service actuel.

Service Volontaire Européen (SVE) dès 1990.

A.R.

SÉMÉAC...

...c'est réac ?

A Séméac (65), un mur construit par certains de ses habitants empêche l'hébergement de réfugiés dans un local acheté par l'Etat.



Dans cette petite ville de Séméac, il se trouve encore assez de gens pour employer leur énergie à lutter de toutes leurs forces contre la fraternité, l'entraide, le soutien que tous les êtres humains se doivent.

Il en existe encore assez pour croire que leur bout de territoire leur appartient de toute éternité et que c'est eux qui doivent choisir qui peut rester ou qui doit partir ou ne pas venir.

Et il existe encore une autorité municipale pour cautionner par lâcheté ou stupidité ces comportements déviants qui relèvent plus de la psychiatrie que de la politique.

Il est certain que bien des habitants de cette petite localité, aujourd'hui tristement célèbre, n'approuvent ni cette équipe municipale ni ces sinistres maçons. Qu'ils reçoivent notre soutien et nos encouragements dans la lutte qu'ils ne manqueront pas de mener pour éviter que leur ville devienne, pour toujours, Séréac !...

Communiqué de Alternatives & Autogestion (A & A)

LETTRE AU PRÉFET DU TARN

Je, soussigné x, profession z, demeurant y, apprends avec consternation que M. Suren Khudoyan et sa femme Mme Knalrik Khudoyan sont sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Depuis qu'ils sont réfugiés en France, j'ai eu l'occasion de connaître personnellement Suren Khudoyan qui est venu m'aider dans des travaux de jardinage et de bricolage pour lesquels je l'ai rémunéré en chèque Emploi Service et légalement déclaré. J'ai pu, à ces occasions, apprécier ses qualités professionnelles, son habileté manuelle, son sens du travail bien fait et aussi ses qualités de cœur : gentillesse et humanité. Nous sommes devenus amis.

Je l'ai reçu, accompagné de sa femme Knalrik et de ses trois enfants : Aram, Roman et Anna, pour des diners à la maison ou pour des après-midi piscine.

Cette famille qui depuis ces années a appris notre langue et a adopté la vie « à la française » mérite de rester chez nous.

Je vous demande donc, Monsieur le Préfet, de bien vouloir abroger les OQTF n° 81-2017-113 de M. Suren Khudoyan et n° 81-2017-114 de Mme Knalrik Khudoyan, sa femme, et de leur octroyer à chacun, un titre de séjour vie privée, vie familiale et avec autorisation de travailler pour qu'ils trouvent, en famille, la sérénité de vie qu'ils ne peuvent avoir dans leur pays. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de tout mon respect.

J.T.

PROTÉGER ?

Drôle de façon de protéger

Pour « protéger » les personnes qui veulent venir en Europe, le Président de la République Française veut aider les Libyens à retenir les migrants en Libye. Les conditions d'accueil dans ce pays, dirigées par des milices guerrières, nous inquiètent : les mésactions, les vols, les viols, les rackets, le travail forcé, le quasi-esclavage voire les assassinats sont le quotidien du vécu des migrants de passage dans ce pays. Alors, pour le respect des droits humains nous craignons l'installation de *Hot spots* en Libye que veut financer Monsieur Macron loin du regard des Français. Voilà pourquoi nous continuons à être présent-e-s sur le marché de Mazamet, tous les 2^{èmes} samedis du mois depuis plus de 7 ans. Pour dénoncer le non-respect des Droits de l'Homme par le gouvernement français et l'Union Européenne.

Eric Vergniol,

membre du Cercle de Silence et de résistance de Mazamet.

Cédric Herrou condamné en appel par le Tribunal d'Aix en Provence à 4 mois de prison avec sursis le 8 août 2017.

Beaucoup d'encre (et de salive) a coulé dans les médias bien pensants. En attendant l'organisation de débats « fabriqués » pour montrer que « l'agriculteur militant » est dans l'erreur et que sa condamnation est justifiée ! Candida Rouet effleure la question dans son article à lire en page 18...

la légion d'honneur se porte désormais aux poignets et dans le dos

pour avoir aidé des migrants, ils sont poursuivis soutien aux "déliquants solidaires"



Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/>

Contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : CONTACT@CONFLUENCES81.FR

ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

DÉSARMEMENT NU- CLÉAIRE DE LA FRANCE

Le vendredi 7 juillet 2017, l'ONU approuvait un traité d'interdiction des armes nucléaires*.

Selon la Présidente de la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires, Elayne Whyte Gómez (du Costa Rica) « (...) c'est un moment historique, c'est le premier traité multilatéral de désarmement nucléaire à être conclu en plus de 20 ans (...) »

Selon le projet de texte, le traité couvre toute l'éventail des activités liées aux armes nucléaires, interdisant à tout État partie de s'engager dans le développement, le test, la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. Les interdictions s'appliquent également à tout engagement à utiliser ou à menacer d'utiliser des armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. L'humanité dispose désormais d'un instrument juridique contraignant pour interdire les armes nucléaires en déclarant, sans ambiguïté, que les armes nucléaires ne sont pas seulement immorales, mais aussi illégales.

Il nous reste à espérer que la nouvelle Assemblée Nationale française ratifie rapidement ce traité et bannisse des arsenaux français les armes nucléaires et les stratégies suicidaires qui les accompagnent. L'espoir ne suffira peut être pas, il faudra donc se mobiliser pour encourager l'Assemblée Nationale à ratifier ce Traité. Le Mouvement de la Paix** voit ce traité comme une rupture historique au sein des relations internationales offrant l'opportunité de construire un processus pacifique de sécurité collective. Nous resterons attentifs.

Akim Édouard Lébovitch

* L'humanité possède 15 000 bombes atomiques en état d'exploser.

** Le Mouvement de la Paix
9, Rue Dulcie-September -
93400 – SAINT OUEN.
Tel : 01 40 12 09 12

FUMÉES RADIOACTIVES

Des fumées toxiques et radioactives au-dessus de Narbonne

D'ingénieurs technocrates ont trouvé une nouvelle aberration* contre laquelle nous mobiliser autour du site de Malvésii aux portes de Narbonne. Depuis presque 40 ans, des tonnes de déchets radioactifs et nitrates arrivent de toute l'Europe et sont entreposées à Malvésii. AREVA qui gère ce site depuis quelques années maintenant, ne sait pas quoi faire de ces encombrants déchets ! Après en avoir enterré quelques uns, voici qu'une nouvelle idée a germé dans des cerveaux probablement confus :

les brûler à 850° et les laisser se diluer dans les airs ! Si vous passez par Narbonne retenez votre souffle et traversez en apnée !

Aline Chabretier

* Le projet : une cheminée de 30 mètres de haut crachant 350 millions m3 par an de fumées toxiques et radioactives. À venir une catastrophe sanitaire (cancers, asthme, AVC...), une catastrophe écologique (80 000 m³ d'eau, 5 700 t de charbon, 2 000 t de gaz naturel, 10 000 Mwh d'électricité, + 40% d'émission de gaz à effet de serre!), une catastrophe économique pour le tourisme et le vignoble...

DES VOYOUS AUX COMMANDES

Je ne compte plus les exemples où des collectivités territoriales, des institutions officielles, des bureaucraties homologuées de la Nation se comportent comme les plus vils voyous en ce qui concerne l'aménagement du territoire. L'histoire dramatique de Sivens-Testet nous le confirme une fois de plus. Mais cette triste histoire n'est pas la seule où des collectivités territoriales s'empressent de détruire, de terrasser, de creuser, d'aplanir, de remembrer, de déboiser avant même d'avoir obtenu toutes les autorisations et d'attendre que les tribunaux administratifs aient débouté ou pas les associations ayant déposé des recours. Qu'il s'agisse de construire une centrale nucléaire, de creuser une retenue d'eau, d'implanter des éoliennes géantes, de réaliser une rocade ou une route, de transformer des terres agricoles en stade de foot ou en parc d'attraction, de bitumer des

prairies pour faire un aéroport... dès que la collectivité a trouvé son maître d'oeuvre, les travaux débutent... tant pis si le Tribunal administratif n'a pas encore rendu tous ses avis... les engins destructeurs commencent le sacage (souvent protégés par les forces de l'ordre qui matraquent et gazent les opposant-e-s)... Le mal est fait, nous nous retrouvons devant le fait accompli... Il suffit de très faibles notions d'écologie pour savoir qu'une fois détruit un biotope ne se reconstitue pas sur simple exigence d'un tribunal administratif ou la signature d'un ou d'une préfète. Il lui a fallu un grand nombre d'années pour être ce qu'il est, ce n'est pas une décision administrative qui va réparer le mal qui a été commis. La moindre infraction commise par n'importe lequel/laquelle d'entre nous conduirait à coup sûr devant les tribunaux (voir les Faucheurs & Faucheuses d'OGM, celles et ceux qui aident les personnes migrantes...) alors que les Conseils Départementaux, les Conseils régionaux, les Mairies, les divers établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent commettre des actes odieux en toute impunité... On peut légitimement penser que les crapules ne se jugent pas entre elles !

Patrice K



CONFINANCES 81

LES ÉLECTIONS, ÇA VOUS AMUSE ENCORE ?

Une virée affichage

Une soirée caniculaire d'entre deux tours d'élections législatives, une huitaine d'individu-e-s retroussent leurs manches et partent à travers la nuit coller des affiches libertaires, antifascistes et anti-électorales dans quelques villages du Tarn. Certains d'entre nous ne purent retenir quelques coups de bombe de peinture sur les affiches des candidat-e-s du FN, de « En Marche » et des pseudos républicains LR... Si pour beaucoup les élections sont un moment de démocratie, eh bien pour nous la démocratie



s'exerce aussi en exprimant notre conviction que les élections sont un des freins que la société rencontre pour se sortir de la situation de blocage institutionnel mais aussi psychologique dans laquelle elle patauge. La bureaucratie est tellement bien verrouillée qu'aucun-e candidat-e ne pourra rendre la démocratie démocratique. Si on part du principe que la démocratie est le pouvoir exercé par le peuple, on peut s'attendre à ce que ledit peuple se mobilise pour son destin, pour la société dans laquelle il souhaite s'épanouir. Or, force est de constater que le peuple comme entité homogène n'est qu'une illusion avachie. Des tensions et des intérêts divergents divisent les populations. Nous ne serons jamais toutes et tous d'accord, nous ne voudrions jamais toutes et tous la même chose, nous n'avons pas les mêmes rêves ni les mêmes souffrances. Et c'est tant mieux : il nous faut donc organiser la prise en compte des contraires et la pluralité. Au lieu de cela, la classe possédant le pouvoir

joue de toutes les ruses possibles pour conserver le pouvoir politique et économique. Pour cela, elle présente à l'électorat plusieurs candidat-e-s afin de lui donner une impression de choix. Mais au final, c'est toujours la même classe qui est au pouvoir quel que soit le candidat vainqueur (inutile de féminiser : en France, au sommet de l'État, ce sont toujours des zhommes). Comme dans une série TV mal écrite et grossièrement complotiste dont le réalisateur lui-même serait surpris de son succès, les médias de masse (financés par les plus grandes fortunes) avaient déjà prévu qui était l'élu avant même que le premier bulletin ne soit déposé dans une urne ! Toutes celles et tous ceux qui rêvent d'un autre monde doivent se rendre à l'évidence : l'électorat français est clairement composé d'une très forte majorité de personnes avec lesquelles il va être très difficile de faire advenir une société égalitaire, écologiste, libertaire, féministe, antiraciste dans laquelle la Justice aura d'autres missions que d'emprisonner pour le « vol » d'un kilogramme de riz. Il suffit pour cela de voir les résultats électoraux ! L'électorat vote essentiellement pour des figures médiatiques, comme soumis au besoin d'avoir des guides suprêmes, soutenant ainsi des programmes de destruction sociale, des promesses d'ordre sécuritaire qui forcément auront des répercussions liberticides, des projets de contrôles accrus aux frontières mettant dans des situations d'insécurité et d'indignité des personnes que la guerre et la faim ont déjà plus qu'éreintées. Tous les démocrates, connectés à leurs cartes d'électeurs parlent de relever la croissance, de repousser le chômage, de redorer la grandeur de la France, de booster les technologies du futur, en feignant de voir que ce monde promis est écologiquement impossible ! Est-ce vraiment de cela qu'a envie le « peuple », électorat et abstentionnistes réunis ? Certain.e.s continuent parfois de voter, y compris parmi nous autres anarchistes, alors même qu'ils/elles rêvent d'en finir avec le culte du chef et du «représentant» sans mandat précis. S'en trouve-t-il des êtres qui pensent que nous n'avons pas besoin d'être gouverné-e-s et qui accepteraient de prendre leur destin collectif en main ? Probablement que ce sera plus compliqué de vivre dans une société autogérée débarrassée des président-e-s de ceci et des PDG de cela... Débarrassée du pouvoir de la finance et du poids de l'administration ? Une société où il faudra composer avec les antagonismes et les égoïsmes, ça laissera sans doute moins de temps pour visionner un match ou une émission abrutissante animée par un clone d'Hanouna... Mais sans doute que l'émancipation de toutes et tous est à ce prix.

Rémi, Dylan, Pippo, Patricia, Lucas, Amélie, Rosalie, Rémy, Wil, Patrice.

REBONDS

En guise de suite au dossier «homophobie» (n° 127), d'après un article du *Monde* : « Moscou. Le ballet « Noureev » qui retrace la vie du célèbre danseur (homosexuel) a été

« reporté » en particulier à cause des protestations de l'église orthodoxe. D'ailleurs le metteur en scène (lui aussi homosexuel) subit nombre d'ennuis de la part des autorités russes.

Aline

L'homophobie est cette peur ou cette haine ressentie à l'égard des personnes dont l'orientation amoureuse et sexuelle n'est pas hétérosexuelle, mais aussi à l'encontre des personnes que l'on considère comme homosexuelles. Nous avons eu l'occasion de publier dans nos colonnes des témoignages de personnes homosexuelles qui nous ont fait part de leurs expériences. Dans ce numéro nous allons essayer de prendre de la distance et analyser les ressorts sociétaux, historiques, politiques et éventuellement religieux, spirituels ou psychiques qui conduisent des personnes et par conséquent des sociétés à ostraciser les personnes homosexuelles et celles qui ne correspondent pas à la « norme ».

Patrice K

REPÈRES HISTORIQUES ARBITRAIREMENT SÉLECTIONNÉS

- Dans la Grèce et la Rome Antiques, bien que les relations homosexuelles entre hommes étaient mal perçues car contrevenant aux relations reproductives, elles n'étaient pas exceptionnelles au sein des classes dominantes. Surtout chez les hommes adultes enseignant à des adolescents. Néanmoins l'homosexualité était plus discrète chez les femmes (voir l'histoire de Sappho).

Platon et Aristote, homosexuels eux-mêmes, conseillent aux homosexuels d'être discrets pour ne pas perturber la société.

- Vers 300 av JC, Zénon de Citon, fondateur de l'école stoïcienne, estime qu'il faudrait choisir ses partenaires sexuels non pas en fonction de leur sexe ou de leur genre, mais en fonction de leurs qualités personnelles.

- le Judaïsme et le Christianisme interdisent les relations homosexuelles considérées comme contrevenant à l'ordre établi par leur dieu.

- Le Moyen Âge voit des bûchers se dresser pour des personnes homosexuelles : la plupart des adversaires des doctrines religieuses officielles se verront accusés d'homosexualité et ainsi envoyés subir les flammes épuratrices sans avoir à être jugés lors d'interminables tergiversations théologiques* notamment après la bulle de 1484 d'Innocent VIII qui condamne à l'Inquisition les comportements sexuels « déviants » (dont l'homosexualité).

- Sous les Lumières, Montesquieu ne réfute pas le statut de « crime » à l'homosexualité mais demande néanmoins l'indulgence à leur encontre contrairement à Voltaire homophobe conforme à l'esprit de son temps. Tandis que Diderot, bien plus tolérant, y voit là, sans la condamner, l'œuvre ou de la nature ou de la société.

- 1786 : la Pennsylvanie commue la peine de mort en travaux forcés pour « délit » d'homosexualité, l'Autriche en fait de même l'année suivante.

- 1791 : la France dépénalise l'homosexualité.

- En 1836, l'Angleterre ne considère plus l'homosexualité comme crime passible de la peine de mort

- 1869 : apparition du mot « homosexualité ». Notamment par l'écrivain hongrois Karl Maria Benkert. Par la suite il invente aussi le terme « hétérosexuel » pour définir celles et ceux qui ne sont pas homosexuels ! Ces termes entrent dans la langue française en 1891.

- 1968 : la France adopte la classification de l'OMS et considère l'homosexualité comme maladie mentale.

- juin 1969 : New York (USA), émeutes de Stonewall : voir page 12 l'article sur « les Marches des Fiertés ».

- 1971 : USA : invention du terme « homophobie »

- 12 juin 1981 : France : le gouvernement de François Mitterrand nouvellement élu retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales.

- 17 mai 1990 : l'OMS (Organisme Mondial de la Santé) sort l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Le 17 mai est ainsi la date retenue pour la commémoration de la journée internationale de lutte contre l'homophobie.

- Novembre 1999 : en France : vote du PACS permettant une forme d'union civile des couples de même sexe.

- Avril 2001 : la Hollande/Pays Bas est le 1er pays à légaliser le mariage entre personnes de même sexe.

- Avril 2013 : la France adopte le mariage pour les personnes de même sexe.

- 30 juin 2017 : l'Allemagne adopte le mariage pour les personnes de même sexe.

Patrice K

* Il semblerait que le terme « bougre » désignant celui qui s'adonne à la sodomie, est issu du même mot que celui qui donnera « bulgare », en référence au culte bogomile, considéré comme hérétique au X^e siècle (dont le nom est tiré d'un pape de Bulgarie !).

L'AMOUR EST ENFANT DE BOHÊME ...

... qui n'a jamais, jamais connu de loi.

L'homophobie est une violence sociale dont les victimes, homosexuelles ou considérées comme telles, subissent encore de nos jours les répercussions. Pourquoi une telle haine ? Pourquoi des personnes sont-elles insultées, exclues, méprisées, discriminées, agressées, frappées, violées sous prétexte que leur orientation sexuelle et amoureuse, réelle ou supposée, ne sont pas celles qu'il conviendrait d'avoir ? Qui peut se permettre de dire ce qu'est la vérité en matière d'amour ? En matière de sexualité libre, épanouissante

et consentie ? Devons-nous chercher dans les pages de livres mythologiques et poussiéreux une inspiration sur les traitements à réserver aux personnes qui ne correspondent pas aux normes édictées par des prophètes des temps anciens ? Devons nous faire confiance au corps médical d'antan qui classa l'homosexualité comme maladie mentale ? Devons-nous chercher entre les lignes des Codes civil et pénal de quoi nous inspirer pour aborder la sexualité et la vie affective des uns, des unes et des autres ?

(suite page 11)

L'HOMOPHOBIE (2)

L'HOMOPHOBIE TUE ENCORE *

Les messages qui nous viennent de Tchétchénie et de Russie ont de quoi nous alarmer. Ainsi, les forces répressives du pouvoir tchétchène auraient procédé à des arrestations et des emprisonnements arbitraires début avril 2017 sur des personnes ayant comme point commun d'être homosexuelles ou identifiées comme telles. Dès que les ONG de défense des droits humains ont eu connaissance de ces rumeurs, elles ont contacté les autorités tchétchènes pour leur faire part de leurs inquiétudes. Les autorités tchétchènes n'ont eu que mépris et arrogance : selon le porte-parole du gouvernement tchétchène il ne pourrait y avoir d'exactions commises à l'encontre d'homosexuels en Tchétchénie tout simplement car il n'y a pas de gays en Tchétchénie. Et de rajouter que les familles veillent à ce qu'il n'y en ait pas. Propos qui n'ont rien de rassurant. Précision utile, la France considère la Tchétchénie comme un pays sûr dont les ressortissant-e-s ne sont pas prioritaires pour se voir attribuer le statut de Réfugiés politiques**.

Il fallut attendre octobre 1791 pour que la pédication ne soit plus considérée comme un crime passible du bûcher en France. La Bavière dépénalise les relations homosexuelles en 1813, tandis que l'Angleterre cessa de pendre les gays en 1836 (mais ils restaient passibles d'emprisonnement pour leur orientation sexuelle). Il ne faut pas croire que les relations homosexuelles entre femmes étaient pour autant épargnées de l'inique arbitraire juridique. La preuve avec l'Autriche qui criminalisa les relations lesbiennes en 1852. En

plus d'être considérée comme un délit, voire un crime, l'homosexualité a longtemps était intégrée dans la liste des maladies psychiatriques. La France classe l'homosexualité parmi les maladies mentales en 1968 suivant la liste de l'OMS. Il faudra attendre juin 1981 pour que le gouvernement Mitterrand nouvellement élu retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. L'OMS en fera de même le 17 mai

1990. Depuis, le 17 mai est la date retenue pour être la journée internationale de lutte contre l'homophobie.

Le rapport de SOS Homophobie 2017 fait état d'une augmentation des agressions à caractère homophobe en France, passant de 1318 agressions en 2015 à 1575 en 2016. Rajoutons à ce scandale que de nos jours encore l'homosexualité est considérée comme un crime passible de la peine de mort dans 13 pays : l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, Brunei, l'Iran, la Mauritanie, les 12 États du Nigeria qui ont adopté la charia, le Pakistan, le Qatar, le Soudan, le Yémen ainsi que les régions contrôlées par Daesh-Isis en Irak et Syrie, et par Al-Shabbaab en Somalie.

Patrice K

* En écrivant cet article je ne peux m'empêcher de repenser à l'assassinat de la jeune militante lesbienne sud-africaine Noxolo Nogwaza, victime de « viol correctif » le 24 avril 2011 en raison de son orientation sexuelle et de son combat pour les droits, l'égalité et la dignité des personnes homosexuelles, transsexuelles et Intersexes.

** Ce ne sont pas les membres du Collectif Tchétchénie d'Albi qui me contrediront.

TIIDADIDADAM, BIIP, BIIP, BIIP !

«Allo Maman,

Comment vas-tu?»

Ma mère et Moi échangeons au téléphone quelques nouvelles du temps, du jardin, de la famille, de tout et de rien. De fil en aiguille, de façon inhabituelle (j'évite généralement les aspects d'ordre privé et sentimental avec elle) j'en viens à lui dire que depuis quelques mois je vis avec une jeune femme en évoquant une sortie cinéma avec la compagne en question.

Grand et long silence au bout du fil ...

«Oui... me répond ma mère, moi aussi j'ai des problème de chaudière. La nouvelle installation fonctionne n'importe comment. C'EST INADMISSIBLE !!! Tout cela va se finir par un procès !»

La conversation, ou plutôt le monologue vitupérant, s'est continuée et terminée sur les soucis et embêtements que ma mère et son nouveau mari rencontrent avec les tuyauteries et souffleurs de ce dernier chauffage installé dans leur belle demeure.

Quelque temps plus tard ma mère m'appelle excédée, criant au téléphone que «comme par hasard» le Neiman de sa voiture s'est cassé au moment même où elle démarrait pour aller à Paris manifester contre le mariage gay et : « ils (?) l'ont fait exprès, c'est sûr !!! »

Ma mère a effectivement attaqué en justice la société de chauffage et a gagné le procès. Quant à ma vie affective, elle ne semble pas avoir envie d'en savoir plus !

Rosa

LE DESSIN DE N' MARC



DU MARIAGE POUR TOUTES ET TOUS

Comment ça ? J'apprends que des gouines et des pédés veulent se marier à l'église ? Mais où allons-nous, je vous le demande ? Quel outrage au bon dieu ! Où s'arrêteront ces gens bizarres ? Sans doute vont-elles et vont-ils exiger d'avoir les mêmes droits que nous autres, gens normaux ? Je vous jure, rien ne les arrête. Quelle audace. L'égalité, non mais faites moi rire... L'égalité ? Accordons-leur aussi le droit de vote et dans 5 ans nous avons un Drag-queen présidente de la République... La suite, je la vois venir : ces gens là vont demander le droit d'être parent... Oh, je le vois d'ici, ça ne va pas manquer ! Oh et puis ensuite, ils voudront travailler... et faire du sport... passer à la télé, à la radio, faire de la musique, dessiner, peindre, sculpter, monter sur des planches de théâtre, écrire des livres... Et puis quoi encore ? Horreur ! On chercherait à nous convertir qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Les défenseur-e-s des droits des personnes LGBTQI** accusent actuellement les autorités tchéchènes d'enfermer et de torturer les gays en Tchétchénie... Pour en avoir le cœur net, une équipe du magazine québécois « Vice » s'est rendu

du côté de Grozny pour interroger le directeur de la prison d'Argoun. Et bien, qu'a répondu Ayub Kataev, le chef policier à ce magazine ? « (...) *S'il y avait des gays ici, vous pensez vraiment que nous Tchétchènes communiquerions avec des gens pareil ? Mes officiers ne voudraient même pas les toucher, encore moins les torturer ou les frapper.* » Alors vous voyez bien qu'il n'y a pas de gay en Tchétchénie... Arrêtons la paranoïa avec de pareilles histoires. Pendant ce temps on ne nous parle pas des vrais problèmes... Ne me reste plus qu'à écouter une bonne vieille chanson de Guy Béart* ou regarder une émission pertinente de Cyril Hanouna... Le politiquement correct ah, ça non merci !

Alain Verse.

* Dans la chanson « Qu'on est bien » de 1957 de Guy Béart on peut l'entendre chanter : « *C'est la vraie prière, la prochaine aime le prochain, c'est la vraie grammaire, le masculin s'accorde avec le féminin* »

** Sigle désignant les personnes Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Transidentitaires, Queer, Intersexe...



L'AMOUR EST ENFANT DE BOHÊME ...

... qui n'a jamais, jamais connu de loi

(suite de la page 9)

Si l'homosexualité fait si peur, c'est sans doute qu'elle déstabilise le socle de la famille hétéronormée dans laquelle se perpétue la société. Et les formes d'oppression que l'on y retrouve. En étudiant les sociétés qui vivent ou qui ont vécu sur Terre, on constate que la famille fantasmée par de nombreuses personnes homophobes, le foyer composé d'un homme et d'une femme, afin de se reproduire et d'avoir des enfants, est une norme discutable, ni globale, ni figée. Il me semble que l'homophobie (même si le terme est récent, la discrimination est ancienne !) est plus intense, plus présente, dans les cultures qui pensent que la famille (et les valeurs qui lui sont attribuées) sont en danger. La famille ne serait donc pas une entité stabilisée et gravée dans l'airain. Pourtant celles et ceux qui en défendent une forme au détriment des autres cherchent à imposer la leur comme unique définition valable de ce concept.

De nos jours encore, les relations amoureuses et sexuelles non hétéronormées sont considérées comme minoritaires et marginalisées comme telles, bien qu'elles semblent de plus

en plus tolérées (à l'exception des territoires où règne une forme de charia). L'Occident semble enfin enclin à tolérer l'existence d'individus et de couples qui ne suivent pas la norme hétérosexuelle. Mais que les lesbiennes et les gays demandent à leur tour à accéder au mariage et voilà de nouveaux soulèvements « populaires » qui hurlent que l'on en veut à la stabilité de la famille ! La logique est simple : si les homos ont droit au mariage, alors, c'est la fin du mariage ! C'est la fin de ce vieux privilège hétérosexuel... Mais que ces gens-là se rassurent : si des enfants éduqué-e-s par des couples hétérosexuels sont « devenu-e-s » homosexuels, alors sans doute que des enfants de couples homosexuels pourront « devenir » hétérosexuels ! Et la Terre pourra continuer de tourner ! Espérons juste qu'elle soit peuplée d'humains libérés des entraves rigoristes et puritaines. Certes, il restera encore à régler les complexités administratives rencontrées par les personnes transidentitaires désirant harmoniser leur identité avec leur genre et éventuellement changer de sexe biologique. Mais il conviendra d'abord d'affaiblir sérieusement l'homophobie ambiante...

Karl Petappie

Confidences 8

L'HOMOPHOBIE (2)

HISTOIRE DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS

Pour qui a déjà participé à une « Lesbian & Gay pride » (renommée depuis 2001 « Marche des Fiertés ») l'histoire de ce moment festif de revendications et de visibilité ne fait plus de mystère. Pour celles et ceux qui auraient quelques méconnaissances sur ce type de manifestation, je me permets d'en retracer en quelques mots, les grandes lignes !

L'histoire commence aux USA, alors que des lois y réprimaient encore l'homosexualité dans la plupart des États. Il était notamment interdit de servir de l'alcool aux personnes homosexuelles à New York ; les personnes Gays n'avaient pas le droit de danser entre hommes, ni de se travestir (c'est-à-dire de porter des vêtements attribués aux femmes...). Dans le quartier new-yorkais de Greenwich Village, le Stonewall Inn est un des rares bars à accueillir les personnes homosexuelles. Certains policiers le savent et ferment les yeux en échange de pots-de-vin ! Dans la nuit du 27 juin 1969, après les funérailles de l'actrice et chanteuse Judy Garland (devenue malgré elle une icône gay), une descente de police un peu trop humiliante, des propos homophobes trop décomplexés et une émeute explose*. Au cri de « Gay Power » les rues du quartier deviennent le théâtre d'affrontements entre des policiers d'un côté et des personnes Transgenres, Gays, Bissexuelles et lesbiennes de l'autre. Ces affrontements durèrent environ 5 jours. Le mois suivant les émeutes, Brenda Howard, militante bisexuelle membre du Gay Liberation Front propose d'organiser une marche pour célébrer la bataille courageuse devenue symbole du début de la lutte pour les droits civiques des personnes LGBT**. Des défilés semblables seront organisés l'année suivante, au cours du mois de juin 1970, à New York, mais aussi à San Francisco, à Los Angeles, à Montréal, Ottawa et Toronto. En avril 1972, le concept arrive en Europe à Münster en Allemagne, à Londres en Angleterre et à Sanremo en Italie où des centaines de personnes revendiquent l'égalité de droits pour les personnes LGBT. Cinq ans plus tard s'organise le premier défilé LGBT à Paris***. En novembre 1978, aux USA encore, après l'assassinat de Harvey Milk, premier élu ouvertement homosexuel de la ville de San Francisco, de nombreux et nombreuses militant-e-s LGBT descendent dans les rues brandissant des drapeaux arc-en-ciel dessinés par l'artiste gay Gilbert Baker. De nouvelles émeutes éclateront en mai 1979 lorsque l'assassin de Harvey Milk se verra condamné à seulement 7 ans et demi de prison. De nos jours des Marches des fiertés LGBTQIA+ se déroulent sur tous les continents... Mais pas dans tous les pays ! La 1^{ère}

Marche des Fiertés en Serbie s'est déroulée en 2001, tandis qu'il a fallu attendre juillet 2004 pour qu'il s'en déroule une à Malte. La tentative de Marche des fiertés homosexuelles de 2006 en Russie s'est soldée par de violents affrontements avec des militants d'Extrême droite, tandis que celle de 2007, interdite par le pouvoir russe, s'est terminée par l'arrestation des organisateurs. Les Prides en Turquie sont interdites sous prétexte d'insécurité. Le pouvoir turc s'inquièterait donc de la sécurité des manifestant-e-s ? Comme c'est touchant. La 1^{ère} Beirut Pride au Liban a eu lieu cette année au mois de mai 2017. Les collectifs de défense des droits des LGBTQIA+ du Moyen Orient et d'Asie centrale ont bien du courage de manifester dans des territoires qui considèrent, pour certains, l'homosexualité comme un crime passible de prison ou de la peine de mort. Revendiquer des droits et l'égalité y devient une forme d'aveu de culpabilité ! Si nous sommes en 2017 du calendrier grégorien, nous ne sommes qu'en l'an 27 de l'ère qui vit la fin de classement par l'OMS de l'homosexualité parmi la liste des maladies mentales... C'est sans doute une des raisons pour lesquelles des cortèges radicaux participant aux Marches des Fiertés en France regrettent que ces défilés soient devenus des bains de mousse géants accompagnés de chars crachant des décibels de musiques festives alors qu'ailleurs dans le monde on meurt de son orientation sexuelle. De nos jours si la « Lesbian & Gay Pride » a pris le nom de « Marche des Fiertés », mettons-nous bien d'accord sur le fait qu'il n'y a aucun orgueil à être homosexuel, lesbienne, bisexuel-le ou hétéro. Il s'agit d'être enfin fière et fier de ne plus avoir honte, de ne plus avoir peur d'être ce que l'on est****.

Ana-Berte Liechir

* Il semblerait que les premiers pavés jetés sur les forces de police l'auraient été par Marsha P. Johnson, une artiste Drag Queen Noire transsexuelle et par Sylvia Rae Rivera, une prostituée transsexuelle.

** LGBT= Lesbiennes, Gays, Bissexuel-les, Transidentitaires. Devenu ensuite LGBTQIA+ = Lesbiennes, Gays, Bissexuel-les, Transidentitaires, Queer, Intersexe, Asexuel-les. Le signe « + » désigne les autres minorités sexuelles invisibilisées.

*** Lors du défilé du 1^{er} mai 1971 à Paris, un cortège LGBT se greffe à la manif des travailleurs et travailleuses, malgré les protestations de la CGT considérant que c'est « une tradition étrangère à la classe ouvrière » !

**** propos inspirés par la lecture de « Pour en finir avec l'Homophobie » de Julien Picquart (Éditions Léo Scheer – 2005)

CONFESSIONS

J'ai souvenir d'avoir été un adolescent rêveur. Je rêvais de sauver le monde, la veuve et l'orphelin, les victimes de l'injustice, les animaux en détresse et la planète menacée par l'avidité humaine... Malgré mes bons sentiments j'ai aussi souvenir d'avoir suivi, sans réfléchir, la vulgarité ambiante quant aux considérations sur les personnes homosexuelles. Les insultes habituelles, les moqueries blessantes, les propos ayant vocation d'humilier, toutes ces phrases dénigrantes, et bien, je suis au regret de devoir l'avouer, j'en ai proféré à l'égard des personnes dont l'orientation sexuelle n'était pas la norme hétérosexuelle ou de celles qui en donnaient

l'impression.

Quel intérêt de dire cela plus de vingt ans après ? Peut-être pour transmettre un espoir. L'espoir que des individus en cours d'évolution peuvent tout à fait prendre conscience de ce qu'est l'homophobie et des dégâts qu'elle cause et peut causer. Peut-être même qu'après en avoir pris conscience, ces personnes-là, auront envie de transmettre leurs convictions que l'homophobie est une aberration nocive et destructrice. Une injustice à combattre.

Patrice K

Confluences 81

UNE HISTOIRE RURALE DU TARN

Notables et paysans au XIX^{ème} siècle et dans le premier XX^{ème} siècle

ouvrage d'Anne-Marie Gouérou

Première partie

Au XIX^{ème} siècle, dans une société peu industrialisée, la terre est le fondement le plus important, symbolique, de la richesse. La propriété foncière est en premier lieu celle de la noblesse. Aussi tout bourgeois enrichi (manufacture, négoce, banque, profession libérale) achète une terre pour accéder à la noblesse (à son pouvoir et à son prestige).

Dans le Tarn, les notables de la terre sont propriétaires de 100 ha et plus en plaine et 200 en montagne ; leur revenu fiscal est d'au moins 5000 F. et peut atteindre plus de 15 000 : la famille de Lastours (un nom bien connu à Castres) a 29 000 F. (pour 902 ha) ; la famille Villeneuve (nom lui aussi bien connu) a 345 ha (les acquisitions faites au XIX^{ème} siècle par cette famille appartiennent toujours aux Villeneuve) ; autre famille connue les Viviès.

La propriété du sol est donc à la base des structures économiques et sociales, en particulier les rapports des propriétaires terriens et des paysans – la France du XIX^{ème} étant profondément rurale et paysanne et cela évoluera peu. La noblesse est majoritairement catholique et politiquement presque toujours légitimiste. Dans la région de Castres-Lavaur on verra apparaître de grands domaines aux mains de la bourgeoisie souvent protestante : les Combes, les Cormouls-Houlès, les Massaguel, les Clauzade (dont la belle maison deviendra la mairie de Lavaur).

Cependant il y a aussi dans le Tarn (Albi, montagne...) de petites propriétés bourgeoises.

Ces domaines terriens sont caractérisés par trois éléments : pérennité, transmission par les femmes, domination de la noblesse concurrencée par la montée en puissance de la propriété bourgeoise.

Aux siècles précédents, les conflits entre catholiques et protestants ont été violents et la question religieuse est encore brûlante au XIX^{ème} siècle. Les nobles catholiques en majorité cherchent à avoir un rôle politique, alors que les notables protestants observent une neutralité plus ou moins rigoureuse (par exemple dans l'affaire Dreyfus). Les riches protestants ont une domination à peu près totale sur la population ouvrière et paysanne – qui est majoritairement catholique.

Deuxième et troisième parties

Les relations entre les propriétaires fonciers et les paysans occupent une place essentielle. Elles régissent la vie quotidienne du paysan.

Les grands domaines connaissent 3 modes de faire-valoir : le fermage (terre louée contre une somme d'argent) qui est assez rare, le métayage (propriétaires et tenanciers se partagent les produits de l'année) et le maître-valetage. Ce dernier est préféré par les bourgeois évoluant vers des idées libérales (par exemple le Saint Simonisme) mais il est critiqué pour les terres peu fertiles et aussi parce qu'il requiert la présence du maître. Il est critiqué également parce qu'il souffre de « l'indolence du métayer ». Certains

propriétaires par contre le vantent car il permet des progrès de la production. Cependant il disparaîtra peu à peu. Le mode préféré est le métayage surtout dans le Tarn sud. On peut dire qu'il a été omniprésent. D'origine très ancienne (il était connu à Rome) le bail de métayage (de l'ancien français « mitoyer » = partager à moitié) perdurera. Il régit la vie d'une grande partie de la population (propriétaires, tenanciers, salariés). Il offre des garanties en cas de pertes importantes. Ce partage à mi-fruits est fréquent dans le Vaurais et la région de Castres. Mais il existe aussi des baux aux tiers.

En somme les situations sont variables. D'autre part le partage de la production n'est qu'un aspect du contrat. Demeurent des contraintes archaïques, « féodales », comme les charrois ou corvées (travaux non rémunérés). Il y a aussi de nombreux interdits stricts qui limitent la liberté du tenancier (par exemple l'interdiction de la chasse et de la pêche). L'étude des baux montre cependant que le métayage sera le trait dominant de la société rurale tarnaise.

Toutefois n'oublions pas que les salariés représentent une partie non négligeable du monde paysan. En 1861, Albi : 11219 métayers et 10 377 salariés ; Castres : 16092 métayers et 12738 salariés.

Au XX^{ème} siècle, il semble que chaque métairie a au moins un ouvrier permanent. Cette main d'œuvre de journaliers ira augmentant (ex. chez les Cormouls-Houlès). Mentionnons également de nombreux ouvriers non qualifiés et saisonniers dont les salaires sont très faibles. Il y a toutefois une main d'œuvre qualifiée : celle des maçons et des laboureurs. Un trait marquant est l'absence des femmes. Quand elles sont présentes, c'est une main d'œuvre salariée pour les travaux moins rudes et un salaire plus faible.

Les enfants, eux, sont très nombreux. On ne se soucie guère de la pénibilité. Ils sont même parfois réquisitionnés pour les travaux les plus pénibles ! – et sans aucun souci de leur scolarité...

En conclusion, il faut souligner la précarité et la pauvreté fréquente, manifeste en particulier dans l'habitat. L'absence d'hygiène semble la règle, ainsi que l'absence d'instruction (par ex. souvent un métayer ne sait pas signer le bail). La soumission est de règle. La tutelle du notable peut même s'étendre à la vie privée.

Les stratégies paysannes oscillent entre l'opposition (on brave l'interdit ou on ruse) et un esprit d'initiative qui essaie de s'émanciper de la tutelle.

Les attitudes varient de l'indolence à l'affrontement, mais d'une manière générale l'esprit d'initiative est contrarié. On peut dire que les relations propriétaire/métayer sont parfois chaotiques, parfois non, cela dépend beaucoup du propriétaire d'une part, et d'autre part s'il y a un intermédiaire entre ce dernier et les paysans (un régisseur, un garde-régisseur...)

Dans une **quatrième partie** nous analyserons rapidement les progrès (ex. les comices) ; dans une **cinquième** l'aspect politique (ex. sous la 3^{ème} république).

(suite page 20)

Selon certains chercheurs, il y aurait au moins 450 espèces animales chez lesquelles des comportements homosexuels et bisexuels ont été constatés. Ces comportements sont donc tout à fait naturels. Par contre l'homophobie aurait été remarquée et analysée chez une seule espèce animale : chez l'Humain... Et après, ça se la joue « être supérieurement évolué » !

Patrice K

L'HOMOSEXUALITÉ CHEZ LES ANIMAUX

La représentation traditionnelle du couple animal nous est imposée par la Genèse judéo-chrétienne avec l'Arche de Noé : un mâle, une femelle. Ainsi est posé le pivot du monde : le couple hétéro, le très sérieux et sacré couple reproducteur pour toutes les espèces animales.

Un rapport de 1892 sur les pratiques homosexuelles des éléphants qualifiait ces usages de « crimes et vices sexuels bannis par la morale chrétienne ». Aujourd'hui, les constats scientifiques sur les animaux sont clairs : les amoureux, les sensuels ne sont pas que hétéros et la reproduction n'en souffre pas. Les observations de relations bisexuelles ou homosexuelles (qu'il s'agisse de parade amoureuse, d'affection rapprochée, de rapports sexuels ou même de vie parentale) ont été documentées pour au moins 450 espèces*. L'hétérosexualité est la condition pour la reproduction de nombreuses espèces.

Mais la sexualité en général reste avant tout et pour tous les genres la manifestation d'un irrésistible besoin de plaisir et d'amour. Alors que l'homosexualité humaine est régulièrement présentée par les homophobes comme « contre nature », tous les animaux ou presque sont susceptibles de montrer des comportements homosexuels, y compris dans leur milieu naturel : léchage des parties génitales chez les femelles hyènes, fellation d'ours à ours, pénétration anale entre girafes mâles ou couvée commune pour les papas pingouins... Ce sont des éthologues, ces scientifiques spécialistes des comportements animaux, qui le disent, documents et reportages à l'appui. Pour la plupart des « bêtes », il s'agirait de phénomènes naturels, et ces animaux non humains ne s'encombrent pas du regard de l'autre. Ils sont « naturels ». Certains chercheurs avancent des théories pour expliquer ces activités peu hétéronormées : les comportements

homosexuels pourraient répondre à un déséquilibre sociodémographique ou à un dérèglement hormonal précoce ou aux effets des pesticides qui ont potentiellement une action féminisante sur les embryons. Toutes ces explications ne valent que si cela reste des phéno-



LIONNES : LA ROUTE EST LONGUE...

mènes rares. Or les observations répétées de ces comportements dans la nature ont fini par convaincre la communauté scientifique que l'homosexualité, chez les animaux, ne peut être réduite à un simple dysfonctionnement. Robert Trivers avança la théorie que l'investissement parental, généralement, est plus monopolisant pour les femelles. Leur disponibilité sexuelle est alors limitée pour les individus de l'autre sexe, les mâles. C'est pourquoi ceux-là entendraient en compétition pour les entreprendre. Le stéréotype du mâle, sexuellement insatiable et peu regardant sur la qualité de ses partenaires, est tout prêt à progresser. De cela découle aussi l'idée de la continence sexuelle des femelles, censées être plus exigeantes. Mais voilà, les femelles pandas se font des orgies lesbiennes jusqu'à 5 partenaires (constatées) et avec les mâles présents à côté qu'elles dédaignent tout à fait.

Il a aussi été observé que le comportement homosexuel renforce positivement les liens entre individus. Chez certains singes, (babouins anubis) les partenaires mâles se livrent à des jeux impliquant la stimulation orale ou manuelle des organes génitaux. Ils manifestent ainsi une certaine confiance en laissant accès au partenaire à des organes particulièrement sensibles et fragiles mettant en place une alliance solide et efficace. Serait-ce ce qui a inspiré les fameux bataillons sacrés d'Alexandre ? Des études passionnantes mais pas d'explication universelle à l'homosexualité animale. Les phénomènes varient de formes, d'intensités, de fréquences et de fonctions d'une espèce à l'autre. On a voulu l'opposer radicalement à l'homosexualité humaine, qui serait la seule espèce à constituer une orientation exclusive, alors que les animaux sont presque toujours bisexuels. Vouloir affirmer cette distinction est tout à fait aléatoire car la bisexualité existe aussi au sein de l'espèce humaine, et on pense avoir trouvé, chez les oiseaux, des individus qui se comportent en homosexuels exclusifs avec des mâles qui adoptent des oeufs. Les éléphants, les mouflons, les termites, les dauphins, les bisons, les lions, les humains, les triboliums (coléoptère ravageur des farines) se font du bien comme bon leur semble... C'est social, c'est vital, c'est utile, ce n'est pas obligatoire, c'est du sexe et c'est bon ! Bêtes sentientes de toutes espèces et de tous genres, jouissons, jouissons et laissons jouir !

Rosalie L.

* Le biologiste et sexologue étasunien Bruce Bagemihl publie en 1999, après 9 années de recherches, «Biological Exuberance : Animal homosexuality and natural diversity» qui fera référence en la matière (hélas, non encore traduit en français).

COHABITATION

Je suis un peu surpris que personne ne parle, ni même n'évoque la cohabitation qui est en train de se mettre en place. En fait je suis gentil quand je parle de cohabitation, parce que ça pourrait être une opposition beaucoup plus frontale, mais bien sûr ce ne sera pas le cas. Oh ce n'est pas du tout celle entre le président et l'assemblée, là c'est plutôt la lune de miel qui dure ce que chacun sait. Mais, une chose est sûre, un parlement croupion n'a jamais fait avancer un pays. Non, je veux parler de la cohabitation avec ce qu'il est convenu d'appeler les collectivités territoriales. Il est facile de comprendre que le nouveau parti au pouvoir n'a aucun élu dans les conseils régionaux, ni dans les conseils départementaux, ni dans les conseils municipaux de nos chères communes. Ni même et c'est assez marrant dans le Parlement européen. Maintenant si nous prenons notre région, dirigée par des socialistes patentés, élus avec un programme dit socialiste et qui comprend aussi des écologistes et beaucoup de FN, la question est la suivante : quelle est la politique de notre région ? J'ai pris un cas socialiste mais c'est la même chose pour une région républicaine. Car à une exception près toutes les régions françaises sont aux mains des socialistes ou des républicains. C'est la même chose pour tous les départements, ainsi que pour les grandes villes et même les moyennes car seuls les villages ne sont pas politisés. Alors, revenons à la question : quelle est la politique de notre région ? La réponse est simple : aucune. Ou plutôt c'est ce qu'il est convenu d'appeler une politique régionale, ce qui ne veut rien dire, pas plus qu'une politique départementale, ou municipale. En fait ça consiste tout simplement à gérer les affaires courantes et ça ne change rien que ce soit socialiste, républicain ou même

frontiste, sauf bien sûr pour ceux qui profitent. Bien évidemment on ne peut pas dire que le choix du tram ou du métro soit un choix politique, mais ça profite à quelqu'un. Maintenant le point que je veux faire ressortir c'est que cette cohabitation illustre clairement les deux étages de notre vie publique. En haut le gouvernement et le parlement qui gèrent le pays depuis leur cocon, c'est-à-dire dans l'entre soi de la classe politique et en bas nous, c'est dire les citoyens et les territoires qui sommes uniquement le terrain de jeu des gens d'en haut. Je l'ai déjà dit, des régions et des départements sans force législative non seulement ce n'est pas démocratique mais c'est la porte ouverte à l'exploitation centralisée. Il n'y a pas de parlements régionaux ni départementaux, il faut qu'il y en ait. Sinon nous n'avons que des gestionnaires plus ou moins qualifiés et surtout plus ou moins corrompus selon les secteurs. Pour la petite histoire, la région vient de lancer des réunions pour le futur « Parlement de ma montagne ». Bien sûr ce « parlement » n'aura pas le moindre pouvoir législatif. Non, ce n'est pas une blague, c'est juste pour illustrer que le déficit démocratique, c'est-à-dire en l'occurrence l'absence de pouvoir politique des élus territoriaux, est tellement criant qu'il faut recourir à des ruses verbales pour le masquer. Alors est-ce que cette dichotomie ou cette coupure politique, si vous préférez, va donner quelque chose d'intéressant ? Visiblement elle n'a réussi ni aux socialistes ni aux républicains dont personne n'a approuvé l'entre soi coupé de la réalité, depuis vingt ans. Et il y a de fortes chances qu'elle ne réussisse pas plus à ceux qui ont voulu prendre leur place et qui se retrouvent bien seuls.

Michel Costadav

CETTE FRANCE N'EST PAS LA NÔTRE

De Nice à Calais, la réponse du gouvernement à la venue de réfugiés est la répression. Cette politique réactionnaire, dénoncée et condamnée par les associations et le Défenseur des Droits Jacques Toubon, est la preuve que ce gouvernement d'amateurs a peut-être la vision d'une économie ouverte à tous les vents mauvais du libéralisme mais n'a aucun sens de ce qu'est une politique. Surtout, sur ce point, ils se cramponnent à l'idée fausse que les réfugiés viennent ici alors qu'ils ne font que fuir là-bas. Ce flux ne s'arrêtera que lorsque les conditions

de misère, de guerre, d'exploitation, de violence, de famine, de dictature, de sécheresse, d'injustice...cesseront. En attendant, ce qui doit cesser, c'est la maltraitance infligée à ces réfugiés, fragiles, démunis. Nous exigeons que la France, la nôtre, soit terre d'accueil et de soutien aux plus malheureux et que le Ministère de l'Intérieur ne se contente pas d'être le Ministère de la Police. De Calais à Nice, du Nord au Sud, nous proclamons que les déshérités du monde sont ici chez eux !

Communiqué Alternatives & Autogestion (Août 2017)

LE DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT

GRÂCE À LINKY, ON POURRA
MEUX CONTRÔLER LES FRON-
TIÈRES, ERADICHER DAECH...



ENFIN!

3416

BRÈVES...

MIGRANTS

Du vendredi 13 octobre au dimanche 15 octobre 2017, dans le cadre du festival du film documentaire de Labastide Rouairoux, le groupe local d'Amnesty International fera venir le bus de sa campagne «I welcome» <https://www.amnesty.fr/campagnes/i-welcome> Afin de sensibiliser sur le sort des migrant-e-s et des réfugié-e-s. Pour cela, le groupe local d'Amnesty International donnera la parole à des personnes migrantes vivant actuellement dans le Tarn ou l'Hérault (ou l'Aude) afin que la parole des personnes concernées soient entendues (et pas toujours portées par des personnes de bonne volonté mais "moins" concernées !)

Le collectif Solidarité Migrant-e-s Tarn Sud sera sollicité à cette occasion. Si vous connaissez des personnes en situation de migration ou d'asile qui veulent bien témoigner de leur expérience, elles sont les BIENVENUES ! N'hésitez pas à noter d'ores et déjà ces dates dans vos agendas !

Patrice K

VOTRE AGENDA

2 septembre

La Vidalbade, musique : concert Florian Demonsant. Théâtre : « Le 4^o mur ».

12 septembre

Comité de rédaction de Confluences 81 à Castres (20h) à la M.A.S.

SIMONE VEIL (1927-2017)

Pour essayer de cerner la personnalité de S.VEIL on se doit d'examiner son enfance et son adolescence. C'est vrai pour tout le monde mais dans son cas son caractère était forgé dès ses 18 ans. Elle voit le jour à Nice dans une famille juive laïque de bonne bourgeoisie, les JACOB : père architecte reconnu, mère femme au foyer sur la demande de son mari malgré des études supérieures ; la crise de 1929 amène cependant quelques difficultés qui seront gravement amplifiées à partir de septembre 1943 ! D'abord en zone libre puis sous occupation italienne, Nice connaissait peu l'antisémitisme ; mais à cette date la ville passe sous occupation allemande et ses lois «anti-juives». La famille pense être en sécurité par un jeu de fausses cartes d'identité mais le

30 mars 44 Simone qui vient de passer son bac est arrêtée et la gestapo remonte toute la filière : toute la famille est arrêtée, Simone sa mère et l'une de ses sœurs sont déportées à Auschwitz, le père et le frère en Lituanie d'où ils ne sont jamais revenus. La troisième sœur résistante à 19 ans est dirigée sur Ravensbrück : elle en réchappera. A la libération des camps, la famille JACOB se trouve amputée de trois de ses membres, la mère étant décédée du typhus à Bergen-Belsen lieu où les Allemands faisaient transiter un certain

nombre de détenus dans l'affolement de la Libération. Simone JACOB a été marquée à vie par une telle «expérience» ! Pourtant elle ne se laisse pas abattre et refuse de vivre dans le souvenir : à l'automne 1945 elle s'inscrit en fac de droit et à l'institut d'études politiques (faut-il y voir un lien avec tout ce qu'elle a enduré ?) ; en octobre 1946 elle épouse Antoine VEIL qui deviendra inspecteur des finances ; enfin entre 1947 et 1954 la famille s'agrandit de trois fils. Cette charge familiale n'empêche pas Simone de mener à bien ses études : licence de droit, diplôme de l'Institut d'Études Politiques, et en 1956 réussite au concours de la magistrature malgré son désir au départ d'être avocate...Une façon de contourner les desiderata de son époux qui voulait en faire une femme au foyer. Elle est alors haut-fonctionnaire dans l'administration pénitentiaire : c'est la guerre d'Algérie, certaines femmes sont torturées pour sympathie envers le FLN. Et Simone s'intéresse à la condition des femmes prisonnières ... Le lien est tout trouvé : avec l'aide de Gisèle HALIMI elle fait rapatrier en métropole celles qui courent le plus de danger ; et dans le même ordre d'idées, soutenue dans ce combat par le gaulliste Edmond MICHELET, elle obtient le statut de prisonnier politique pour les Algériens internés en métropole. Sa carrière politique a débuté : en 1969 elle entre au cabinet de René PLEVEN ministre de la justice, tout en appartenant au syndicat de la magistrature ; en fait on peut dire qu'elle

se situe au centre avec des tendances «gauchisantes» lorsqu'elle se sent mal à l'aise dans son camp ! Elle apprécie P.M.F, les étudiants de mai 68 tout en étant beaucoup plus critique sur la récupération politique de la gauche ; mais sa carrière politique débute vraiment en mai 74 lorsque GISCARD fraîchement élu (qu'elle n'a pas soutenu) en fait son ministre de la santé ; elle conserve ce poste jusqu'en juillet 1979. Bien des aspects pouvaient à l'époque rapprocher ces deux personnalités : GISCARD au début de son mandat tout en restant à droite s'intéresse aux problèmes sociétaux avec un regard neuf ; Simone VEIL s'est rapprochée du manifeste des «343 salopes» qui dénoncent l'hypocrisie de la loi qui réprime lourdement l'avortement et oblige les femmes à

recourir soit aux hôpitaux à l'étranger soit aux «faiseuses d'anges». Son projet de loi sur l'I.V.G. présenté à l'automne devant l'assemblée nationale suscite un tollé haineux de la part de certains députés de droite et un soutien massif de la part de la gauche. Après l'adoption du projet, la haine ne faiblit pas à droite : «une femme» se permet de contrarier les «lois naturelles» et en plus elle est juive ! Par contre elle obtient une très grande popularité auprès de toutes



À droite : Simone Veil à l'assemblée nationale, le 26 novembre 1974
Charlie Hebdo, n°202, 30 09 1974



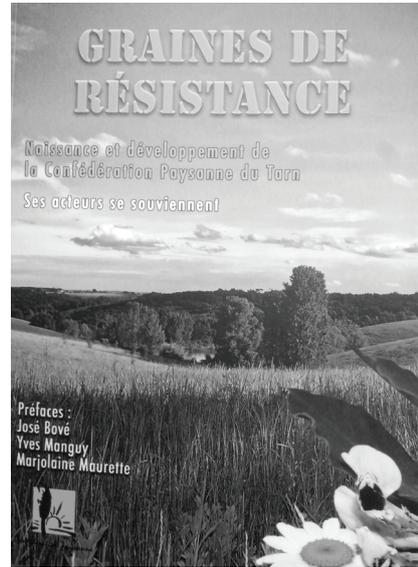
les femmes ! Malgré la dureté des attaques S.VEIL fait face tout en se dégoûtant quelque peu de la vie politicienne bien franchouillarde à son goût ; elle accepte donc en 1979 de conduire la liste « libérale » aux ELECTIONS européennes ; elle devient la première femme présidente au parlement européen jusqu'en 1982 ; il est vrai que dès le lendemain de la guerre, elle avait promu la réconciliation de l'Allemagne et de la France. Par contre son passage au ministère des affaires sociales de 1993 à 1995 ne semble pas avoir laissé un souvenir impérissable ; on se rappelle plutôt la tentative de rapprochement avec M. ROCARD en 1988, tentative vite écartée par MITTERRAND... En fait c'est dans la vie politique européenne qu'elle s'implique le plus. Dans l'hexagone, elle devient en quelque sorte une conscience morale (Conseil Constitutionnel de 1998 à 2005 ; Mémoire de la Shoah) et son rôle politique se limite de plus en plus à la lutte contre le Front National. Enfin son élection à l'Académie Française n'a sans doute rien ajouté à sa gloire ; il est vrai cependant que son autobiographie «Une vie» lui avait apporté une renommée littéraire certaine. Comment conclure sinon par le mot discrétion qui caractérise le mieux la personnalité de Simone VEIL ?

Jean-Pierre SHIEP

Un syndicat luttant contre l'agriculture productiviste ça ne se décrète pas, ça se met en place par des femmes et des hommes qui se battent au quotidien contre ce qui se veut inéluctable. Dans le Tarn, des paysannes et des paysans ont tenté de vivre une agriculture correspondant à leurs valeurs, avec l'espoir de proposer des produits sains aux populations et de transmettre des terres agricoles préservées aux générations futures. Un livre vient de sortir qui retrace l'histoire de la Confédération du Tarn par celles et ceux qui l'ont semée et qui l'ont arrosée afin qu'elle devienne ce qu'elle est aujourd'hui : incontournable dans le paysage politique et syndical pour poursuivre la lutte contre les lobbys de l'agro-business.

Patrice K

On peut se le procurer auprès de la Confédération Paysanne du Tarn
Maison des Associations et des Syndicats
Place du 1^{er} mai
81100 Castres



UNE BONNE LECTURE ...

Michel Onfray brosse un portrait de l'auteur de *L'Homme révolté*, Albert Camus.

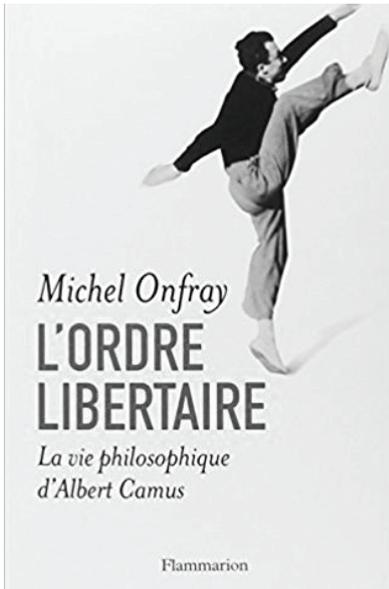
Je viens de finir le livre de Michel Onfray *L'ordre libertaire* aux éditions Flammarion. Il m'a énormément intéressé. J'avais déjà lu quelques ouvrages d'Albert Camus dont *L'étranger*.

Il démontre que Camus n'était pas un « philosophe pour classes terminales », comme on l'a trop répété, mais un authentique grand écrivain. Onfray détruit la légende développée par Sartre de l'« intellectuel résistant ». Comme le rappelle Onfray, Camus a toujours refusé de plier l'échine devant la violence de l'histoire, aussi bien en France, à l'époque de l'Occupation, que face au double terrorisme du FLN et de l'OAS.

Onfray développe un libertarisme sans maîtres ni disciples mais qui s'abreuve à plusieurs sources : Nietzsche, Proudhon, La Boétie, La Commune, les anarchistes espagnols et même la *tajmaat*

kabyle. De ce point de vue, les derniers mots d'Onfray ne sont pas anodins : « *La suite de cette aventure de la pensée pragmatique et libertaire inventée par Albert Camus appartient désormais aux lecteurs, eux seuls peuvent prolonger sa vie.* » Attachons-nous ici à n'évoquer que deux sujets. Camus fut un immigré ! Fils d'immigrés. Un exilé à Paris, un « *Africain du Nord et non pas un Européen* », disait-il. Jeune journaliste, il dénonce les assureurs qui spolient le Kabyle venu travailler en France en le privant d'une couverture sociale digne de ce nom malgré sa cotisation ; il s'insurge contre la condition sanitaire pitoyable des travailleurs algériens exposés dans les banlieues françaises à la tuberculose et à la syphilis ; il analyse dans le détail la misère et l'esclavage de cette population exploitée et humiliée. Ce livre m'a fait découvrir un ordre libertaire que je mé-

J.B.



LECTURE

Promotion et copinage

Un projet de photos entre Pierre Assemat et des paysannes et paysans sous mention Nature & Progrès dans le Tarn donne naissance à un sympathique livre de photos et de témoignages de passionné-e-s de l'agriculture biologique respectueuse.

Vous pouvez commander cet ouvrage (contre 14 €) chez :
Nature & Progrès 81
823 avenue de la Fédarié
81600 Brens

Patrice K



VOUS SOUHAITIEZ DU HERROU ? VOUS AUREZ DU NEYMAR !



Cédric Herrou, agriculteur militant dans les Alpes Maritimes

Le poids d'une star *

Notre société aime les stars, la masse les assimile à de nouveaux héros des temps modernes et les médias les célèbrent au-delà de toute raison.

Ainsi en va-t-il de Neymar, transféré de Barcelone à Paris (PSG) pour la bagatelle de 220 millions d'euros, avec un salaire mensuel autour de 2 millions d'€, sans compter ce que lui rapportent les pubs et la vente des « produits dérivés » (10 000 maillots vendus en une seule journée le 4 août dernier...). La foule des supporters se presse pour le voir (le toucher ?... guérit-il les écrouelles ?) à son arrivée à l'aéroport ou à son hôtel. L'un d'eux lui a « touché la main » : *combien de temps avant de vous laver la main ?* demande le journaliste de France-Infos le 5 août au matin...

Parallèlement, une place minime ou nulle est accordée à l'information sociale et sociétale.

On peut objecter l'exception de « l'agriculteur militant » (ainsi le nomment les médias), Cédric Herrou qui fait la UNE des grands médias le 8 août. Cela peut vraisemblablement s'expliquer par le fait qu'il vient d'écoper en appel - au Tribunal d'Aix en Provence - de 4 mois de prison (avec sursis) et que du coup il apparaît comme le « héros » martyr d'une cause tellement « juste », si « sympathique » et éminemment « noble » ! Cause que les organisations spécialisées (par ex. la CIMADE, mais pas qu'elle) n'avaient pas réussi à sortir de l'anonymat jusqu'à présent ...

Les militantEs qui se passionnent sur la question de savoir comment faire participer un maximum de personnes aux décisions qui les concernent peuvent se sentir passablement frustrés.

En effet, qui parle encore d'autogestion, à l'exception d'une presse spécialisée et confidentielle ?

Comment ne pas voir dans ce contraste le triomphe du modèle de société proposé par nos « élites » et finalement accepté par la masse populaire. *Panem et circenses* ** disait-on dans la Rome impériale au bon vieux temps de Jules César... Comme si Astérix*** n'était pas passé par là !

Comment ne pas observer dans ces phénomènes de starisation (perceptibles dans

bien d'autres domaines que le sport) l'infantilisation des foules « populaires » ? Fort utile pour perpétuer voire accentuer les inégalités sociales inacceptables et pourtant acceptées au travers des stars !

Comment, nous qui préconisons un fonctionnement autogestionnaire de notre société, ne pas être inquiets de ce « modèle », apparemment largement adopté, où l'idolâtrie remplace la réflexion ?

Comment ne pas craindre l'arrivée consentie (voire appelée) d'un « pouvoir fort » capable à la fois de « virer » les travailleurs étrangers présents sur notre sol et d'encenser un travailleur tout aussi étranger mais doré, la vedette brésilienne mondiale du foot ?

Alors, est-il encore pertinent de penser que nous sommes la braise qui couve sous les cendres d'une société décervelée, uniformisée et à l'agonie ? Il y faudra plus qu'un simple coup de vent d'autan !

Candida ROUET

*Titre d'une chronique sportive diffusée le 5 août (7 h a.m.) sur France-Infos.

** « du pain et des jeux »

***pas plus que Robin des Bois (Cédric H), l'irréductible Gaulois, plus franchouillard que nature, n'a changé la société...



«Aucun mineur ne doit dormir dehors en France» selon Cédric Herrou

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : [CONTACT@CONFLUENCES81.FR](mailto:contact@confluences81.fr)

ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

Confluences 81

«SECTE OU RELIGION ?»

J'ai été frappé par le contraste, dans le dernier numéro, entre des articles s'attachant à dissiper les poncifs et les préjugés concernant l'homosexualité, défendant le droit pour chacun de disposer librement de son corps et le droit à la différence, et d'un autre article, intitulé « Secte ou religion ? » qui reprend, quant à lui, tous les poncifs classiques visant à disqualifier les méthodes de soins s'écartant de la norme médicale en vigueur.

On trouve typiquement ces allégations dans la littérature qui entretient l'idéologie dominante du « médicalement correct » : les méthodes alternatives sont essentiellement le fait de sectes, d'incompétents auto-proclamés thérapeutes, de gens avides d'argent ou d'emprise sur les autres.

Qu'on trouve ce discours dans « Le Figaro » ou autres médias bien-pensants, soit, mais, dans *Confluences*, on peut suggérer plus de lucidité sur cette idéologie du « médicalement correct », ses constituants, y compris financiers, ses procédés rhétoriques, et plus de curiosité bienveillante par rapport aux façons alternatives de se soigner. La différence, dans ce domaine là aussi, constitue une subversion majeure vis-à-vis du vieux monde et de sa pensée unique ; évidemment, des arnaques et des manipulations, conscientes ou inconscientes, peuvent se loger dans cette subversion, comme elles se logent ailleurs, mais ce n'est pas une raison pour jeter le bébé avec l'eau du bain.

Denis

Réponse de Patrice :

Je remercie Denis pour son commentaire. Mais il me semble que son propos ne se rapporte pas à l'article qu'il cite ! Car dans cet article j'aimerais que l'on me montre ce qui est « médicalement correct (...) digne du *Figaro* » !

Est-ce que Denis est sorti du bois pour défendre le prânisme ? Dans ce cas-là, j'attends que l'on me présente une personne (qui ne ment pas) qui vit exclusivement de lumière... Miss Chlorophylle ?

Que les méthodes de soins douces (dites « alternatives ») permettent de meilleurs résultats que la médecine allopathique, j'en conviens aisément dans de nom-

breux domaines (et l'article ne dit pas le contraire !). Au-delà, je sens que cet article touche un point sensible lié à la limite de la rationalité que l'on trouve chez de nombreuses personnes proches des milieux zen ou new-âge... Le fait que la médecine allopathique soit entre les mains d'affairistes empoisonneurs (ce que ne nie pas l'article, mais ce n'en est pas le sujet) a fait basculer de nombreuses personnes dans les bras de gourous malsains leur disant l'évidence qu'elles voulaient entendre.

Contredire un mensonge n'est pas forcément dire la vérité !

L'inverse de la médecine allopathique empoisonneuse n'apporte pas forcément (HELAS) la guérison attendue !

Denis, qui pourtant conclut « (...) évidemment, des arnaques et des manipulations, conscientes ou inconscientes, peuvent se loger dans cette subversion (...) » ! C'est exactement ce que dit l'article incriminé ici !

Patrice

Réponse de Denis :

Pour répondre à ta question, la ressemblance avec un article digne du *Figaro* n'est sans doute pas volontaire mais elle m'a sauté aux yeux. Ce n'était pas du tout une attaque qui se voulait désobligeante de ma part, c'est réellement ce qui m'est apparu. Je m'explique : que fait-on quand on veut discréditer un ensemble de pratiques ?

D'une part, on monte en épingle un certain nombre d'excès ou de malhonnêtetés (dont je ne nie pas l'existence en l'occurrence) et on ne justifie pas précisément en quoi ces phénomènes seraient la manifestation typique, ou au moins majoritaire, des pratiques considérées (ici, les soins alternatifs) ; on le laisse entendre cependant. Pour moi, la connotation générale de l'article va dans ce sens car il est entièrement consacré à dénoncer ces faits et utilise simplement quinze mots dans l'avant dernière phrase pour dire que toutes les méthodes alternatives ne sont pas dangereuses ou ineptes. Par exemple encore, lorsque l'auteur parle de « méthodes de soins plutôt aléatoires proposées notamment par des thérapeutes autoproclamé-e-s », que veut dire le « notamment » ? Est-ce anecdotique ou

bien fréquent ?

Ensuite, on néglige totalement d'indiquer que les faits dénoncés ont pu se retrouver également dans le monde de la médecine « correcte » (appétits de pouvoir, appâts du gain, manipulations notamment des personnes vulnérables, désinformation etc...)

Enfin, on fait preuve d'une certaine approximation dans le choix des exemples : le prânisme n'est pas une méthode de soins ; elle est une démarche d'ordre spirituel que certains décident de suivre. Pour ma part, je n'ai pas cherché à défendre particulièrement le prânisme (je mange trois fois par jour). Le choix de cet exemple m'est simplement apparu abusif par rapport au sujet.

Voilà donc un certain nombre de procédés rhétoriques assez classiques dans la littérature médicalement correcte. Je ne fais pas de procès d'intention à l'auteur de l'article, il n'avait peut-être pas du tout celle-là, mais j'explique simplement en quoi j'ai pu écrire que l'article aurait pu passer dans le Figaro. Pour qu'il ne passe pas dans le Figaro, il suffirait :

- soit (voir plus haut) de montrer comment le même type d'abus se retrouve aussi dans le monde de la médecine officielle

- soit d'approfondir qui sont les thérapeutes alternatifs, en mentionnant qu'il y a de tout, des auto-proclamés comme des diplômés, y compris des médecins. Si on rajoute cela, sans enlever une ligne de ce qui est écrit, il n'y a plus aucune chance qu'il passe dans le dit-journal.

Cela dit, à la lecture de tes remarques, Patrice, je me rends compte qu'on peut avoir une autre lecture de l'article. S'il s'agit simplement de mettre en lumière les abus et la légèreté de certaines pratiques de médecines alternatives, je ne peux qu'être d'accord. Mon problème avec l'article est qu'il tend à discréditer l'ensemble des approches alternatives de la médecine. J'en conviens, cependant, ce n'est que mon ressenti et mon interprétation en tant qu'un des lecteurs du journal et il peut y en avoir d'autres. Sur le fond, il me semble en tous cas que nous sommes d'accord.

Denis

ELENA CORNARO PISCOPIA (1646-1684)

Philosophe et mathématicienne italienne.

Issue de la famille Cornaro, une des grandes lignées aristocratiques de Venise, elle est encouragée par son père dès son plus jeune âge à développer ses capacités et facultés personnelles, notamment en lui permettant de suivre des cours particuliers avec les plus grands professeurs de la ville. Ainsi, très jeune, elle maîtrisait 7 langues (italien, grec, latin, hébreu, arabe, français, espagnol) ce qui lui valut le titre de « *Ora-culum Septilingue* ». En 1665, en chrétienne désireuse de vivre au plus près des règles évangéliques, elle devient oblate séculière bénédictine*. Ainsi, tout en suivant les règles de son Ordre, elle évitait la réclusion monastique et pouvait fréquenter le monde extérieur où il lui était possible de poursuivre les études de son choix. De plus, cet engagement religieux évitait à ses parents de payer la dot d'un éventuel mariage ! Très douée en musique, elle pratiquait clavecin, harpe, clavicorde (ancêtre du piano) et violon. Subjugué par les connaissances de sa fille en théologie et philosophie, son père suggéra en 1672 à l'Université de Padoue d'accorder à sa fille la possibilité de s'inscrire en doctorat de théologie. Hélas, il se heurta à l'opposition de l'évêque de Padoue, le cardinal Gregorio Barbarigo, dont l'autorisation était indispensable, d'autant qu'il était Chancelier de l'Université ! Pour le cardinal, il était « *hors de question d'accorder le titre de docteur à une femme* ». Craignant sans doute de devoir admettre que les femmes avaient les mêmes capacités à débattre de théologie avec brio que les théologiens de sexe masculin. Pour sortir de ce conflit, le cardinal Barbarigo accepta qu'Elena se présente au doctorat de philosophie. Le 25 juin 1678, elle soutint sa thèse et obtint son diplôme. Mais il lui fut impossible d'enseigner car cet art était réservé aux hommes ! Elle de-



vint ainsi la première femme au monde à être diplômée d'un titre universitaire. Ne pouvant pas enseigner**, elle consacra son temps aux plus démunis. Sa culture et son intelligence suscitèrent la curiosité et l'intérêt de plusieurs érudits du monde chrétien. Plusieurs la demandèrent en mariage mais elle refusa, préférant se consacrer à son Dieu et aux pauvres. Elle décéda à l'âge de 38 ans, sans doute de la tuberculose. En son honneur, un cratère de la planète Vénus a été baptisé de son nom. Combien de femmes ont ainsi été réduites à des rôles subalternes, quand ce n'est pas totalement dans l'oubli qu'elles étaient reléguées ? De quelles sources de Savoir les sociétés patriarcales et machistes se sont-elles privées ? Pour conserver une apparence de supériorité, les hommes ont barré les chemins de la connaissance*** aux femmes afin de mieux les dominer. Jusqu'à ce que ce subterfuge inique ne craque devant le courage, l'insistance, la détermination de ces femmes qui ont prouvé que le sexe n'a aucun rapport avec l'intelligence et la capacité d'apprendre ! Que de temps perdu !

Patrice K

* Les oblates se consacrent à un ordre en suivant les règles de l'Évangile, tout en ayant la possibilité de rester laïc. Les Bénédictins et Bénédictines suivent les règles de St Benoît. Notamment les 8 prières par jour et le travail manuel (jardinage, artisanat et copie manuelle de manuscrits).

** Selon certaines sources elle aurait enseigné un bref moment les Mathématiques à l'Université de Padoue.

*** Il semblerait que l'étymologie des mots « connaître », « connaissance » ait un rapport avec le « con », la vulve. Au sens biblique, « connaître » indique une relation charnelle entre un homme et une femme.

Une histoire rurale du Tarn (Anne-Marie Gouérou) (suite de la page 13)

Y a-t-il eu progrès ou stagnation ? L'agriculture du Tarn a-t-elle évolué et si oui quels ont été les médiateurs du changement ? Certains notables ont témoigné d'un intérêt pour l'innovation :

- écrits sur les questions agronomiques
- sociétés d'agriculture (souvent éphémères)
- les comices (à partir de 1835) souvent fidèles aux enseignements du Saint Simonisme. Ils sont dirigés surtout par des nobles. Ils ont une vision paternaliste et traditionnelle et font l'éloge du travail, de la pratique religieuse et... de la sobriété. Ils essaient de motiver les maîtres-valets, les métayers. Ils luttent contre l'exode rural. Après 1870 une évolution apparaît avec le retour de la République. Les comices républicains et les préfets seront plus énergiques. En 1884 les syndicats paysans seront autorisés, mais ils seront souvent dirigés par les grands propriétaires et les paysans s'émanciperont peu. L'agriculture tarnaise du début du XIXème siècle est marquée par le retard. Les préfets critiquent les pratiques culturelles, surtout dans la région d'Albi. Peu d'innovation, peu d'inté-

rêt, statut misérable du métayer, mépris du paysan : tout cela entraîne un certain immobilisme. Seuls trois propriétaires se distinguent : De Villeneuve, Combes, Cormouls-Houlès. La bonification des terres viendra de l'irrigation, du drainage, de l'amendement et du désenclavement. Mais les rendements en général n'augmenteront qu'à partir de 1890 (en particulier dans la région de Castres).

Les derniers chapitres présentent la vie politique rurale. Cette vie a été très étudiée et a suscité de nombreux débats, en particulier sur le rôle des paysans. On note une domination du vote conservateur, surtout dans le sud du Tarn. Par contre le Gaillacois sera un bastion républicain.

Conclusion :

- immobilisme
 - remarquable stabilité de la grande propriété et des modes de faire-valoir
 - persistance du métayage.
- On pourrait ajouter que mesurer le progrès agronomique est complexe.

Aline RABY

Confluences 81